

# Jeudi 9 mai 2019

## Ville sans service !

Emmanuel Macron avait jugé le statut de la Fonction publique inadapté durant sa campagne. Il confirme ! Après la réforme du Code du travail, devenue référence sociale, il s'attaque maintenant à la Fonction publique et aux statuts des fonctionnaires. L'intersyndicale appelle à la grève le 9 mai, afin de s'opposer au projet de réforme de la Fonction publique.

Rappelons les principales dispositions de ce projet de réforme :

- La fusion du CT et du CHSCT au sein d'un nouvel organisme, le CST (article 2).
- Le recrutement de DGS et de DGA issus du privé (article 5).
- La généralisation des contrats précaires et instauration d'un contrat de mission (article 6).
- La mise en place de la rupture conventionnelle (article 24).
- Le déploiement du salaire à «la tête du client» (article 10).
- Suppression de l'avis préalable des CAP pour la mutation, la mobilité, l'avancement et la promotion (articles 3, 9 et 12).
- La remise en cause du droit à la formation (article 20).
- L'emploi du procédé antidémocratique des ordonnances (articles 4, 16 et 20)
- La suppression des avantages acquis avant 2001, notamment ceux concernant les congés (article 17)



### Rappel des conditions d'exercice du droit de grève

Vous n'êtes pas tenu de déclarer à l'avance si vous serez ou non gréviste. Les agents sont libres de le décider le jour même. Les grévistes doivent signer un émargement en indiquant le nombre d'heures de grève, à partir du lendemain du jour de grève. Rien ne vous empêche de vous mettre en grève qu'une heure, si vous le souhaitez.

### Rencontrez la CGT !

**Le 9 mai, nous tiendrons une permanence exceptionnelle, au 82 bis avenue Pasteur, à partir de 10 heures, afin de recueillir les revendications des agents et de les communiquer au maire, avant de partir en manifestation.**

**Tous en grève, le jeudi 9 mai 2019 !**  
**Rassemblement à 12h pour remettre nos revendications au maire**  
**sur le parvis de la mairie des Lilas - Départ local en manif à 13h30**